

Image not found or type unknown



Assignation en référé pour dégat des eaux

Par **agrimaldi**, le **16/07/2013** à **14:20**

Bonjour à tous,

Mon voisin m'assigne en référé en demandant une expertise judiciaire pour un prétendu dégat des eaux qui serait de ma responsabilité, alors qu'aucune fuite n'est à déplorer chez moi...

Bref je viens de recevoir cette assignation en référé le 15/07/2013 pour le 22/07/2013, mais je ne pourrais ni y être ni me faire représenter, ni préparer mes arguments de défense... puis-je demander un renvoi .

Merci pour votre réponse.

A.G.